

**Commune de Saint-Rivoal**  
**Conseil municipal 12 octobre 2018**

**Ordre du jour.**

- Fusion Locmaria Berrien Poullaouen
- Achat véhicule du service technique
- Question diverses

**Secrétaire de séance :** Mickaël Toullec

**Présents:**

Yves Claude Guillou, Jean Yves Jacq, Annick Louboutin, Hervé Quéré, Gérard Cadiou, Michel Le Signor, Catherine L'Haridon, Laurent Rannou, Mickaël Toullec, Jacqueline Bronnec.

**Fusion Locmaria Berrien Poullaouen**

Les communes de Locmaria-Berrien et de Poullaouen veulent fusionner et créer ainsi une commune nouvelle.

Or, sur la commune de Locmaria-Berrien, se situe la zone du Vieux Tronc qui est importante pour Monts d'Arrée Communauté pour plusieurs raisons :

- la moitié des terrains à proposer aux entreprises sur le territoire se trouve sur cette zone (1ha) ;
- les services techniques et une déchetterie de la collectivité y sont implantés ;
- l'investissement pour la création et l'aménagement de la zone a été très important (plus d'un million d'euros).
- Les pertes financières pour Monts d'Arrée Communauté représentent près de 80 000 € dont 22 000 € de fiscalité entreprise. L'encours de la dette dû par la commune de Locmaria-Berrien devrait être proratisé en fonction de sa population.
- Le rattachement à Poher communauté n'a aucun aspect positif pour la collectivité.
- La non-concertation des élus de Locmaria Berrien avec leur population a également été dénoncée par le conseil municipal.

Le maire fait état du courrier reçu de la Préfecture du Finistère demandant aux deux EPCI (Monts d'Arrée Communauté et Poher Communauté) et à leurs communes membres (hormis les 2 communes concernées par la fusion) de donner un avis sur le rattachement de la commune nouvelle à Poher Communauté. Les collectivités ont un délai d'un mois après réception du courrier pour se prononcer.

En conséquence, compte-tenu des préjudices financiers et de la perte d'attractivité du territoire, le maire propose aux membres du conseil municipal d'émettre un avis défavorable au rattachement de la future commune nouvelle Locmaria-Berrien-Poullaouen à Poher communauté.

Le conseil municipal déplore le choix de Locmaria-Berrien de fusionner avec Poullaouen et donne un avis défavorable au rattachement de la future commune nouvelle Locmaria-Berrien-Poullaouen à Poher communauté. Le conseil demande que le territoire complet de la ZA du Vieux-Tronc soit rattaché à Monts-d'Arrée Communauté.

### **Achat de véhicule pour le service technique**

Le maire propose d'acheter un véhicule afin que l'agent du service technique puisse circuler sans utiliser son véhicule personnel. Le véhicule prévu est une C15, avec 60000 km. Elle est proposée à 2 800 € avec 3 mois de garantie.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'achat de ce véhicule.

### **Questions diverses**

*Vente d'un terrain :*

Pierre-Yves Le Bon et Agathe Lefranc souhaitent acquérir un terrain municipal, situé à Kergombou. Il est proposé de le leur vendre, à frais couverts.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la vente de cette parcelle.

*Proposition de chantiers d'insertion :*

Gildas Hénaff, paysagiste et éducateur spécialisé, organise des chantiers d'insertion qui regroupent 6 à 10 personnes qui bénéficient du RSA. Le chantier est encadré. La prestation coûterait 1 500 € à la commune pour un chantier d'une semaine.

Quelques élus sont surpris que ce soit une personne privée qui organise ce genre de chantier.

Il est proposé de ne pas donner suite, pour l'instant, à ce projet.

*Carrefour des communes :*

Le maire rappelle que la commune est lauréate du concours du meilleur bulletin municipal pour les communes de moins de 1 000 habitants.

*Proposition d'abonnement au Télégramme en numérique :*

Le Télégramme propose un abonnement numérique pour pouvoir avoir accès à toutes les éditions. Etant donné son prix élevé, le conseil municipal refuse.

Cependant, il est rappelé qu'un lien permanent vers la presse locale (Ouest-France et Le Télégramme) est disponible gratuitement sur le site Internet de la mairie (<http://mairie-st-rivoal.fr/spip.php?article482>).

Les titres et les sujets des articles sont visibles. A chacun ensuite d'opter pour une lecture payante pour avoir accès à l'article en entier.

*Problème du barrage de Gwaremi :*

Un habitant de Saint-Rivoal a barré une route et bloque ainsi l'accès à plusieurs parcelles.

Un courrier a été transmis au procureur par la mairie. Le maire propose de faire une motion au préfet par le conseil municipal. Le conseil accepte à l'unanimité.

Fin de la séance